

information bénéficiaires des Activités Sociales de l'énergie



Information COVID 19

Madame, Monsieur, Cher-e-s collègues,

En conformité avec les mesures successives décidées par le gouvernement, les organismes ont été contraints de prendre des décisions importantes garantissant votre sécurité, celle de votre famille mais aussi celle de l'ensemble des acteurs des Activités Sociales engagés à votre service.

En ce sens, depuis le début de l'épidémie, une cellule de vigilance s'est constituée sous ma responsabilité. Sa mission est d'évaluer les risques et de prendre les mesures nécessaires concernant les activités que nous proposons.

Nous avons ainsi décidé d'annuler ou de différer toutes les activités vacances, culturelles, sportives et de loisirs jusqu'à la fin du mois de juin :

- l'ensemble des séjours adultes et jeunes, métropole / hors métropole / étranger prévus jusqu'au 28 juin sont annulés,
- le Festival d'Energies, prévu les 30 et 31 mai à Soulac, est reporté,
- le Festival Visions Sociales, qui devait avoir lieu du 16 au 23 mai à La Napoule, est annulé,
- l'engagement des Activités Sociales au Printemps de Bourges est annulé,
- l'ensemble des Villages vacances CCAS sont fermés, et les bénéficiaires accueillis ont été invités à regagner leur domicile,
- l'accès à la billetterie est fermé pour les activités devant se dérouler dans cette période.

Ces circonstances exceptionnelles impactent également l'organisation de vos organismes : comme vous, les élus et salariés des Activités Sociales sont soumis aux directives de confinement total. Je sollicite donc votre compréhension et votre patience quant aux réponses à vos demandes et aux délais de remboursement. Je peux vous assurer que nous mettons tout en œuvre pour y répondre dans les meilleurs délais.

Le tour de rôle est désormais clos, et les avis d'affectation pour l'été sont actuellement en cours d'envoi. Nous serons ravis de pouvoir vous accueillir au sein des villages vacances des Activités Sociales cet été, sous réserve des préconisations éventuelles des autorités. La réservation directe est ouverte dès à présent pour les séjours qui débutent le 28 juin.

Les courriers qui concernent les affectations ou les annulations pour un séjour qui devait se dérouler avant le 28 juin sont erronés, ils ne sont donc pas à prendre en compte.

La solidarité, qui constitue le cœur de nos missions, guidera les actions que nous déploierons dans les semaines à venir. Nous veillons, avec vos CMCAS, à maintenir les aides de l'Action Sanitaire et Sociale, la CSMR et les restaurants méridiens des sites de production.

Dans la mesure du possible, toutes nos forces seront tournées vers les populations les plus fragiles et les plus exposées.

Nous répondons également dès à présent aux demandes de l'Etat ayant trait à la solidarité nationale concernant des mises à disposition de sites CCAS fermés.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation et des changements éventuels mis en place pour suivre les directives de prévention et de sécurité. Le site ccas.fr et le [journal en ligne](#) des Activités Sociales restent disponibles et seront actualisés régulièrement.

Toutes nos pensées vont vers vous et vos familles, mais aussi vers tous les personnels soignants qui luttent contre l'épidémie dans des conditions difficiles.

Prenez soin de vous et de vos proches, limitez au maximum vos déplacements.